

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



Saint-Arnoult
en Yvelines

N°175

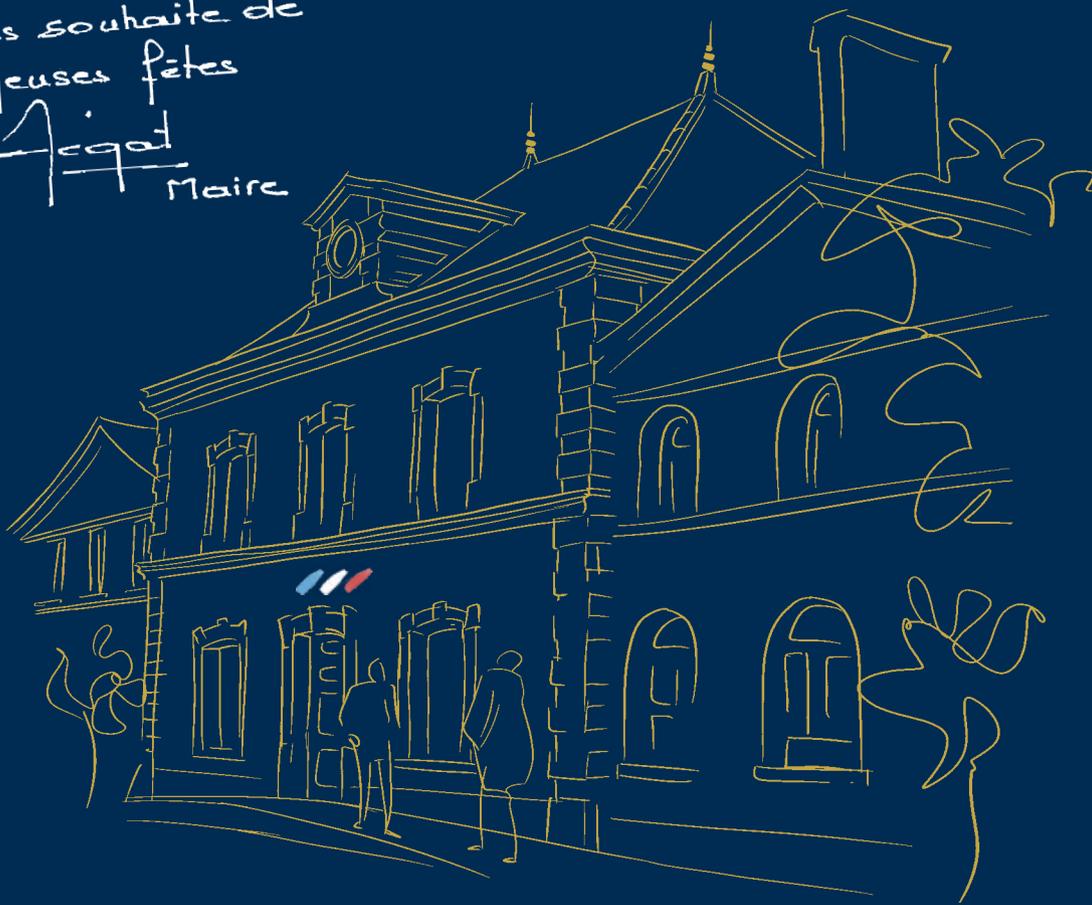
Janvier
2023

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

Vœux du Maire à la population

Vendredi 20 janvier 2023 - 19h - Le Colombier

*Je vous souhaite de
Joyeuses fêtes
Aegat
Maire*



Imaginer l'avenir...



P. 4-5-6

**Les attentes
des Arnolphiens
pour leur ville.**



P. 7

**Le verger
est planté !**



P. 10

Enquête :
Quels sont
vos besoins ?

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Ma ville** > Rénovation du centre-ville - P. 4-5-6
- **Environnement** > Le verger de l'église - P. 7
- **Environnement** > Le parc de l'Aleu revisité - P. 8-9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11-12-13
- **Conseils municipaux** > Délibérations - P. 14-15
- **Jeunesse** > Goûter de Noël - P. 16
- **Culture** > Prix du Roman 2023 - P. 17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL
Saint-Arnoult

Dépôt légal : Janvier 2023
Directrice de la publication :
Joëlle Jégat
Rédacteur, photos : Gilles Mainvis
Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr

IMPRIM'VERT **PEFC**
Créatif
Communication
Création · Impression · Diffusion

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale

01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

Quels sont vos vœux pour 2023 ?

La santé pour toutes et tous et pour ceux qui nous sont chers est le bien le plus précieux. Je le souhaite à chacun. Mais je sais aussi que les Arnolphiennes et les Arnolphiens attendent que les services publics mettent en place les moyens de se soigner. L'année 2023 devrait voir débuter les travaux de la maison médicale. Les élus et les services municipaux sont en contact constant avec les services du département, l'unique financeur du projet.

Pour garder nos aînés sur le territoire, pour permettre à nos jeunes de se loger et donner à nos actifs les moyens d'exercer à distance leur métier, les projets existent et font l'objet de nombreuses rencontres avec les financeurs. D'ici 6 mois, les travaux de l'avenue Henri Grivot donneront le coup d'envoi de cette farouche volonté de permettre à chacun de vivre et de se sentir bien à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Après les logements de la rue des Remparts face à U Express, 2023 devrait voir ceux du Champ des Pommiers nous

permettre d'accueillir de nouvelles familles arnolphiennes et ainsi de grossir l'effectif des bancs de nos écoles.

Face au défi de la hausse du coût des énergies, nous veillons à garantir un confort thermique dans nos écoles, crèche, petite crèche ainsi qu'à l'ensemble des bâtiments communaux. La commune ne bénéficie pas pour le moment de bouclier tarifaire. Mais nous veillons d'ores et déjà à limiter cette dépense par une remise à niveau de nos équipements de chauffage.

Autant de sujets dont l'ensemble des élus aura plaisir à échanger avec chacun d'entre vous à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire à la population qui se tiendra le vendredi 20 janvier à 19h à la salle des fêtes Le Colombier.

Belle année à toutes et tous, que 2023 vous apporte la santé et la pleine réussite dans vos projets.

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

VU SUR **actu.fr**

Hommage à Cédric Josso, le policier municipal assassiné il y a 10 ans.

Le choc avait gagné Saint-Arnoult-en-Yvelines le vendredi 30 novembre 2012. À 12 h 30, le chef de la police municipale, était assassiné sauvagement dans le poste de police. Personne n'arrivait à croire que quelqu'un ait pu en vouloir à Cédric Josso.



« C'était un homme exceptionnel. Il demandait toujours des nouvelles à ceux qu'il croisait. Je le côtoyais tous les jours. Il était très remarqué et très aimé. C'était un choc pour la commune », se souvient Bernard Garel, maître de la cérémonie donnée le 30 novembre dernier.

« Un sourire », « fidèle au poste », « optimiste », « ouvert aux autres », les qualificatifs venaient à manquer pour dire à quel point Cédric Josso était apprécié.

Retrouvez l'intégralité de cet article sur actu.fr
Par **Stéphanie Petit**. Publié le 30 novembre 2022.



Quelles sont les attentes des Arnolphiens ?

Enquête.

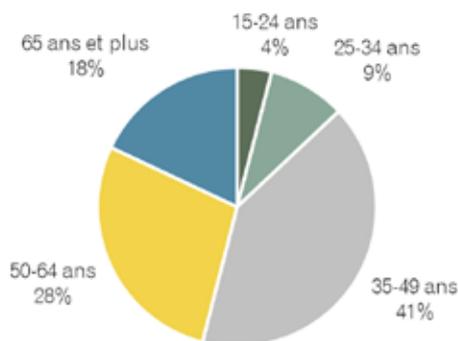
De septembre à novembre 2022, la commune a sollicité les Arnolphiens pour connaître leur vision idéale de Saint-Arnoult-en-Yvelines pour l'avenir. Vous avez été 170 à répondre au questionnaire en ligne, papier ou lors de la brocante le 24 septembre. Un grand merci à vous. Vos réponses viennent nourrir la réflexion menée par les élus dans le cadre de l'élaboration d'un programme de rénovation de notre ville. Retour très visuel de vos attentes.



Si vous deviez décrire la commune en deux mots ? *

* Plus le mot est gros, plus il a été cité.

Les répondants...



Commerce

Vous fréquentez le centre-ville ?



L'offre qu'il faudrait renforcer ?



Pourquoi consommez-vous en centre-ville ?



Espaces publics - circulation

57%

des répondants estiment que la circulation et le stationnement en ville sont peu ou pas satisfaisants

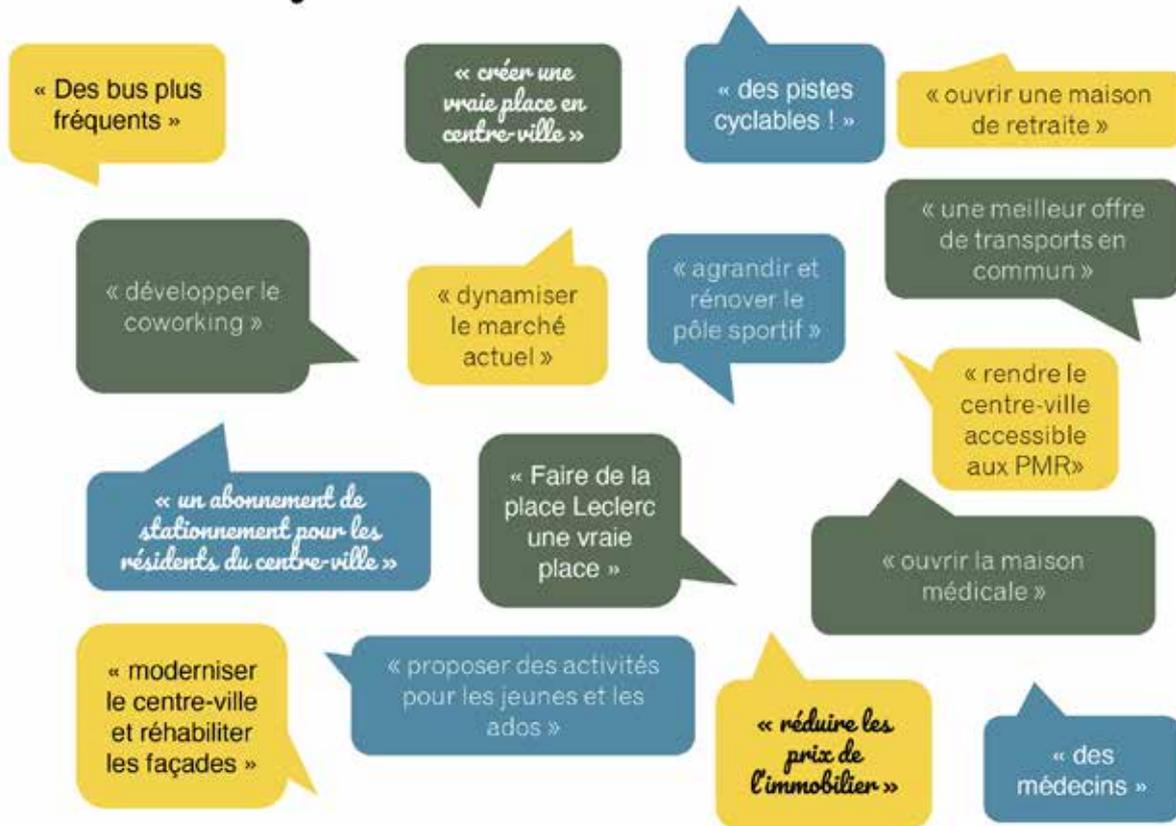


Quel espace mériterait d'être réhabilité en priorité ?

Ce qui pourrait vous faire quitter la ville ?



À vous la parole !



Réunion publique sur l'habitat privé : « Il faut que ça bouge dans le centre-ville ».



Lundi 12 décembre, une quarantaine de personnes a pris part à la réunion publique sur la thématique du logement privé en centre-ville.

Ce temps d'échange animé par le bureau d'études retenu par la ville a permis de présenter aux habitants une synthèse de l'état des quelque 800 logements du centre-ville.

Ce diagnostic fait état d'un parc vieillissant présentant des impératifs de rénovation (thermique, d'accessibilité...) et avec des conditions d'occupation parfois très précaires, pour des habitants ne pouvant s'en extraire, pour diverses raisons, notamment économiques.

En outre, si la ville devrait connaître une augmentation de son offre locative et résidentielle neuve dans les années à venir, la municipalité a rappelé à cette occasion ses craintes de voir les logements anciens du centre-ville déclassés et encore plus dévalorisés. C'est pourquoi un arsenal de mesures mettant en jeu différents niveaux d'intervention publique, à savoir de l'information et de la prévention auprès des propriétaires à l'obligation de réalisation de travaux en passant par l'apport d'aides financières, est actuellement à l'étude.

Afin de calibrer au mieux les moyens publics nécessaires, les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'amélioration, chez eux ou dans un appartement qu'ils mettent en location, sont invités à se rapprocher de la mairie pour faire part d'éventuels projets ou difficultés de leur mise en œuvre (administratives, techniques, financières...).

Propriétaires en centre-ville, vous êtes invités à faire connaître vos difficultés liées à la rénovation de votre logement.



Le verger s'enracine dans le jardin de l'église.



Fruité.

Le projet a recueilli le suffrage de 63 Arnolphiens lors du vote participatif mis en place par la région Île-de-France. À ne pas douter, ils seront bien plus nombreux à venir se rendre compte du travail effectué et du rendu obtenu, appelé à s'épanouir au fil des printemps.

La création d'un verger dans le jardin de l'église avait été annoncée cet été. En septembre, les Arnolphiens ont été invités à manifester leur intérêt pour le projet parmi les 659 autres inscrits au 4^e Budget participatif écologique et solidaire de la région Île-de-France, avec pour objectif d'obtenir une subvention régionale de 3 000 € sur un budget total de 5 400 €.

arbustes ont été plantés par les agents municipaux des Espaces verts, en partie en présence des enfants de l'accueil de loisirs « Les Copains d'Abord ».

Cet investissement de tous, puisque le vote des Arnolphiens aura finalement permis d'obtenir cette subvention de 3 000 €, sera totalement abouti par la pose prochaine de deux bancs et d'un collecteur d'eau raccordé à la

toiture de l'église pour permettre l'arrosage des lieux.

Hâte de découvrir le retour de la nature, notamment insectes et oiseaux, dès le printemps prochain sur ces quelque 850 m² qui serviront également de support pédagogique pour les enfants de nos écoles et constituera un lieu de repos et d'observation pour tous les Arnolphiens.



Puis finalement, le mercredi 23 novembre, mois au cours duquel « tout bois planté prend racines », pommiers, cassissiers, framboisiers, rosiers et autres



Si les hérissons ne daignent pas fréquenter cet amas de pierre, il servira de solarium dès le printemps aux lézards.



Le parc de l'Aleu revisité sur tous les fronts.



Aménagements.

La réhabilitation globale du parc de l'Aleu prévue sur 4 ans est bel et bien en marche. Tant sur terre, le long des berges du plan d'eau que dans l'eau elle-même, les travaux se sont enchaînés cette année pour mener à bien cette première phase tout en respectant les cycles de la nature.



15 nouveaux arbres redynamisent le parc de l'Aleu

Le temps passe et les arbres poussent. Mais les arbres souffrent aussi. Ils souffrent des affres de la météo notamment de la sécheresse et des divers parasites qui les affaiblissent. L'Homme se doit de veiller à leur bon état sanitaire et le cas échéant de prendre les mesures qui s'imposent. C'est ce qui a été mené au printemps dernier par l'élagage mais surtout la



nécessité d'abattre des arbres du parc de l'Aleu présentant un réel risque de chute pour les promeneurs.

Mais l'Homme d'aujourd'hui se doit aussi de poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs et permettre au parc de l'Aleu de retrouver une futaie digne de ce nom, tout en tenant compte du changement climatique

en marche afin de choisir les essences adéquates.

C'est ce qui a été réalisé en novembre dernier par les services techniques de la commune dans le cadre de la 1^{re} phase de réhabilitation du Parc de l'Aleu prévue sur 4 ans. Ainsi 15 arbres de 10 ans d'âge en provenance des pépinières Thuilleaux de Chevreuse ont

pris place autour de la cascade, notamment quatre ginkgos qui arboreront leur feuillage couleur or à chaque automne, mais aussi cinq pyrus sur le talus longeant le terrain stabilisé du complexe sportif et d'autres là où les conditions étaient réunies pour leur épanouissement.

Laissons faire la nature !

Le mois dernier l'Éclair retraçait les différentes étapes du remodelage des berges de l'étang de l'Aleu. Depuis, et afin de densifier davantage encore la végétation autour de cette partie du plan d'eau, un tissage



en fibre de coco a été déposé à même les berges et a été ensemencé de graines. Un épais tissu de végétation est espéré pour le printemps. Afin de ne pas compromettre l'opération, une restriction de circulation a été mise en place. Merci de la respecter.

Les pêcheurs veillent à la ligne... d'eau

Loisir de plein air de plus en plus prisé chez les jeunes, avec certes des techniques différentes et plus actives que celles de leurs aînés, la pêche est une activité prisée et cultivée autour du plan d'eau du parc de l'Aleu. Sa pratique est placée sous la tutelle de l'association « Les Amis de l'Hameçon » qui chaque année organise différents concours de pêche, mais aussi assure le repeuplement de l'étang en poissons en provenance de la pisciculture Vasseur de Beaumont-les-Autels en Eure-et-Loir.



Ainsi, le 17 décembre 100 kg de carpes, 120 kg de tanches, 250 kg de gardons, 100 kg de perches et 50 kg de brochets ont été répartis entre la mare Double et l'étang de l'Aleu. Les poissons ont jusqu'au 14 janvier pour s'acclimater à leur nouvel environnement, date à partir de laquelle la pêche sera de nouveau autorisée dans les deux plans d'eau.

À noter que les travaux conduisant au changement du moine de vidange (voir ci-dessous) aujourd'hui devenus indispensables aux yeux de tous est le résultat de l'alerte donnée par les pêcheurs, qui voyaient le niveau de leur « terrain de jeu » baisser de jour en jour.

Un nouveau moine de vidange en construction.



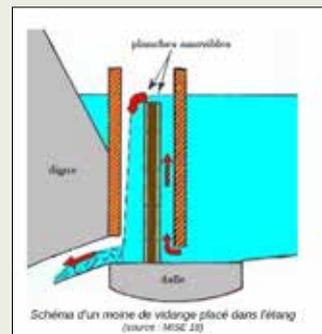
Les travaux pour placer le niveau du plan d'eau du parc de l'Aleu sous le contrôle d'un moine de vidange flambant neuf ont débuté le lundi 12 décembre. Ils ont été menés par la société Vinci. Le moine précédent n'était plus étanche, ce qui expliquait la baisse de niveau constatée ces derniers mois ayant entraîné l'érosion d'une partie des berges du plan d'eau. Sans intervention, le risque aurait été qu'un jour le plan d'eau se vide subitement avec des conséquences graves pour l'environnement voire pour d'éventuels promeneurs présents à ce moment précis !

Qu'est qu'un moine de vidange ?

Le moine hydraulique permet de gérer le niveau d'un plan d'eau. Il libère l'eau en profondeur tout en contrôlant le débit d'évacuation, par l'enlèvement successif de planches amovibles. L'eau entre dans la partie basse du moine puis chemine, suivant le principe des vases communicants. Elle chute ensuite en cascade dans la partie arrière puis s'évacue.

Quelle est l'utilité du moine ?

Il est donc possible de vider progressivement et partiellement le plan d'eau, de manière à pouvoir réaliser la pêche, le curage ou les travaux d'entretien, sans libérer la vase du fond.



De quoi la population arnolphienne a-t-elle besoin ?

À vous de le faire savoir !



Il incombe au Centre Communal d'Action Sociale de déterminer les besoins réels de la population de son territoire, afin de permettre à la commune de proposer une politique sociale adéquate. C'est l'objectif de l'analyse des besoins sociaux menée jusqu'au 31 janvier 2023 par le CCAS à laquelle est invité à répondre chaque Arnolphien de plus de 18 ans, qu'il ait ou pas recours aux actions menées par le CCAS.

Un décret de 1995, rendait obligatoire cette analyse une fois par an. Mais depuis juin 2016, cette fréquence a été ramenée à chaque renouvellement général des conseils municipaux.

« Avoir recours à une analyse des besoins sociaux, va bien au-delà de la contrainte imposée par l'État de la mener. Notre CCAS mène déjà de nombreuses actions. Mais nous n'ignorons pas les changements que connaît notre société. Il nous paraît primordial d'en connaître les effets induits afin de prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Cette analyse s'appuie sur les données recueillies auprès de nos partenaires que sont l'INSEE, la CAF, le Département et les bailleurs sociaux, mais aussi et surtout

sur l'enquête actuellement menée auprès de tous les Arnolphiens qu'ils soient actifs ou retraités et bénéficiaires des actions des CCAS ou pas. Les membres majeurs d'une même famille sont invités à répondre individuellement à ce questionnaire, disponible avec cette édition de l'Éclair, mais également directement en ligne via le QR code présent sur cette page. Il est essentiel pour réajuster notre action sociale au mieux, d'avoir une vision la plus précise de la physionomie de notre territoire », explique volontiers Joëlle Jégat, Maire et présidente du CCAS.

Questionnaire papier livré avec cet Éclair n°175 de janvier 2023, disponible également en mairie.



Pour répondre en ligne à ce questionnaire.

Procédure de reprise de concessions en état d'abandon.



Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La liste des concessions visées par cette procédure est affichée à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le jeudi 19 janvier à 9h30. Le maire invite les héritiers des concessionnaires ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Prêts ?

Comptez les moineaux, merles, mésanges et autres oiseaux des jardins.



L'an passé votre journal municipal de janvier, le n°164, traitait largement du comptage des oiseaux des jardins mené chaque année par la Ligue de Protectrice des Oiseaux (LPO) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Cette année, le programme national se renouvellera du 28 au 29 janvier. Par le biais d'un site participatif, il permet à tout citoyen de faire avancer la science. Ce comptage peut se faire toute l'année. Mais deux comptages nationaux majeurs sont organisés chaque année. Le dernier week-end de janvier pour les oiseaux hivernants et le dernier week-end de mai pour les oiseaux nicheurs. Participez très facilement en vous connectant sur le site oiseauxdesjardins.fr C'est très simple, très utile et très amusant !

Quand ?

- Choisissez un jour d'observation, le samedi 28 ou le dimanche 29 janvier et un créneau d'une heure, idéalement en fin de matinée ou en début d'après-midi, lorsque les oiseaux sont plus actifs.

Où ?

- Trouvez un lieu d'observation, un jardin ou un balcon, en ville ou à la campagne. Un parc public peut tout à fait servir de lieu d'observation.

Comment ?

- Comptez et notez durant une heure tous les oiseaux qui visitent le jardin. Pour les reconnaître plus facilement, des fiches sont disponibles sur le site de l'Observatoire ainsi qu'une fiche d'aide pour le comptage.

- Transmettez les données sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins : oiseauxdesjardins.fr

Plus de 3 000 € en faveur du Téléthon.



À l'appel des associations Saint Arnoult Randonnée et Art'Passion Arnolphiennes, les Arnolphiens mais aussi les jeunes sapeurs-pompier se sont mobilisés les 3 et 4 décembre en faveur du Téléthon.

Au programme du week-end de solidarité figuraient deux randonnées, une vente de crêpes et de goodies dans la galerie marchande de U express ainsi que de 38 toiles et 4 sculptures à l'Espace culturel Victor Hugo offertes par des artistes et collectionneurs.

Au total 3 028 €, 1 718 € pour les randonneurs et 1 310 € pour les artistes, ont ainsi été collectés et remis aux délégués locaux du Téléthon. Ces belles actions ayant généré une large mobilisation, il y a fort à parier qu'elles se renouvellent voire s'amplifient l'an prochain pour la 37^e édition du Téléthon.

Au plan national, le total des promesses de dons s'élevait à l'issue des 30 heures d'émission spéciale à la télévision à plus de 78 millions d'euros, soit 4 millions de plus qu'en 2021.

Bravo et merci à toutes et tous.

Bye-bye halte-garderie, **bonjour petite crèche.**



La halte-garderie Trotte-Menu en a connu des transformations depuis son ouverture le 5 novembre 1991. Ouverte à l'époque les mardis et jeudis seulement, la halte-garderie parentale Trotte-Menu a vu le jour grâce à la volonté de Madame Marie-Chantal Peyron et de l'aide de nombreux autres bénévoles.

Forte de son succès et de l'engouement de nombreuses familles pour ce mode de garde, les plages horaires se sont élargies, la halte-garderie parentale est devenue une halte-garderie associative.

Alors, pourquoi la halte-garderie n'est plus ? Non, ce n'est pas une lubie du nouveau bureau de Trotte-Menu mais bel et bien un décret ! Le décret du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants à vocation à normaliser les modes de garde. Il dispose en effet que les haltes-garderies sont des crèches collectives et que les établissements d'une capacité de 13 à 24 places relèvent des "petites crèches".

Ce changement de dénomination s'accompagne aussi de nouvelles obligations pour la structure, avec entre autres, l'embauche d'un référent "santé et accueil inclusif".

La halte-garderie n'est plus, vive la petite crèche !

La petite crèche et sa joyeuse équipe accueille vos enfants à partir de 1 an jusqu'à 4 ans, d'une demi-journée à 2 jours par semaine, ou occasionnellement, selon vos besoins et les disponibilités de la structure.

Il reste quelques créneaux horaires !

Pour plus de renseignements : 01 30 59 34 14 ou trottemenu.saintarnoult@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h00

Fermetures les mercredis, jours fériés (y compris le pont de l'Ascension et le lundi de Pentecôte) et pendant les vacances scolaires.

Pizza Napoli présent le mardi soir.



Àprès une expérience professionnelle de 5 années en grande distribution Luc Bichet a rejoint le monde de la restauration en mettant sur la route « Pizza Napoli».

Le food truck prend ainsi place chaque mardi de 18h à 21h face au cinéma Le Cratère. « *Toute la famille exerce dans l'alimentaire. Je suis donc bien entouré et conseillé. J'ai la volonté de proposer des pizzas comme à la maison, confectionnées uniquement avec des produits frais, depuis la pâte à la garniture en passant par la bolognaise. Tout est fait à la main. Je n'utilise aucun produit surgelé et mon four est au bois* », explique Luc Bichet assisté de Romain pour vous servir.

Pizza Napoli - Le mardi de 18h à 21h
Réservation 06 23 90 97 54



Le Père Noël à la rencontre des enfants.

Avant de fermer les salles de classe pour deux semaines de vacances d'hiver, parents d'élèves, équipes pédagogiques mais aussi la mairie ont permis à chaque enfant de partager un instant avec le Père Noël, autour d'animations, d'un goûter et de chocolats.



Jeudi 24 novembre 2022 - 20 h - Salle du conseil municipal

250 000 € de subventions accordés à la commune.

À l'occasion des communications du Maire en préambule au conseil municipal proprement dit, Mme le maire Joëlle Jégat a énuméré les subventions obtenues dernièrement par la commune :

- 21 913 € par l'Agence Nationale de l'Habitat pour une étude pré-opérationnelle à la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat soit 50 % du coût total.
- 17 388 € par la Région pour une étude de faisabilité et de programmation pour l'aménagement d'un pôle scolaire soit 24,72 % du coût total.
- 29 107 € par l'Agence Nationale de l'habitat pour le financement du poste de Chef de projet « Petites villes de demain » soit 50% du coût temps plein.
- 7 060,61 € par la Région pour le financement du poste de Chef de projet « Petites villes de demain » soit 25% du coût mi-temps.
- 15 000 € par le Département pour l'entretien de l'église soit 50% du coût total
- 9 969 € par le Département pour des travaux de sécurité aux abords des écoles soit 80% du coût total.
- 149 346,60 € par la Région pour le recyclage d'une friche économique en un centre technique municipal soit 21 % du coût total.

① Face à la hausse du coût du papier, un nouveau groupement de commande a été établi par Rambouillet Territoires. La commune a décidé d'adhérer au dispositif.

② Mme le Maire a été autorisée par le conseil municipal à défendre la commune au Tribunal Administratif de Versailles face à un administré qui avait jugé utile de peindre des bandes blanches matérialisant des places de stationnement sur certaines chaussées de la commune. Le coût des travaux de réparation s'élève à 2 290,20 €. Somme que refuse d'acquitter l'auteur des faits.

③ Le 31 août, la commune résiliait le contrat de maîtrise d'œuvre avec le groupement Muz Architecture pour la construction de la Maison des Jeunes de la Culture et des Sports (MJCS). Pour autant un désaccord persiste entre Muz Architecture et la commune. Le premier réclame près de 40 000 € HT de rémunération supplémentaire au second sur la base d'un état des travaux plus avancé que ne le perçoit la mairie. La commune a donc désigné un avocat pour se défendre.

④ Depuis 2014, les tarifs des concessions au cimetière étaient restés stables. Le produit des concessions est réparti pour 2/3 au budget de la commune et 1/3 au budget du CCAS. Le conseil a adopté les nouveaux tarifs.

⑤ La somme de 1 417,21 € correspondant à des recettes impayées sur la période de 2014 à 2019 de restauration scolaire, de modernisation du réseau d'assainissement, de taxe d'ordures ménagères et de remboursement de fourrières seront imputées sur le budget 2022 de la commune.

⑥ En attendant le vote du budget 2023, qui devrait intervenir au plus tard le 15 avril 2023, Mme le Maire a été autorisée à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pour l'année à venir à hauteur du quart du budget d'investissement de 2022, soit 633 274,35 €.

⑦ Après avoir été mise à disposition du public, soumise à la Mission d'Autorité Environnementale et notifiée aux personnes publiques associées, la modification simplifiée n°4 du plan Local d'Urbanisme est approuvée.

⑧ La commune soutient la démarche de GRDF d'héberger des concentrateurs sur les toits de certains bâtiments afin de mettre en place le système de communication qui permettra la généralisation des compteurs communicants gaz. Ce dispositif procurera au consommateur une facturation sur index réels

et une meilleure maîtrise de la consommation par la mise à disposition des données de consommation.

⑨ Le conseil municipal a adopté le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines (SEASY) qui dessert 15 communes soit 7 411 abonnés dont 2 507 sur notre commune. Le tarif de l'assainissement au m³ était de 2,10€ en 2020, 2,17 € en 2021 et est de 2,54€ en 2022. En parallèle, les travaux d'investissement ont été de 391 933,57 € en 2019, 1 071 494,37 € en 2020 et 121 199 € en 2021.

⑩ Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du SEASY a également été adopté. Le réseau dessert 20 communes pour un total de 23 056 habitants en 2021. Le prix du m³ au 1^{er} janvier 2022 était de 2,67 €, contre 2,64 € en 2021 et 2,61 € en 2020. Le taux de conformité en 2021 selon les prélèvements effectués par l'Agence Régionale de Santé sont les suivants : 100% pour la microbiologie et 97,3% pour les paramètres physico-chimiques, soit 4 prélèvements non conformes sur 149 effectués.

⑪ Le dispositif Tickets jeunes a été reconduit pour une nouvelle durée de 3 ans. D'une valeur de 20 € et au nombre de deux, ils sont alloués à tout jeune Arnolprien de moins de 21 ans. Ils permettent la prise en charge par la mairie d'une partie de l'adhésion (20 €) à une activité sportive et à une activité culturelle, soit 40 € maximum par personne.



Retrouvez l'intégralité de la bande son du conseil municipal.

Jeudi 15 décembre 2022 - 20 h - Salle du conseil municipal

Le Club 11-17 devient l'Espace Jeunes et étend ses horaires d'ouverture.

1 Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, la commune a engagé une procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Voir page 10.

2 Au chapitre des finances, la mise en place de la nomenclature budgétaire M57 au 1^{er} janvier 2023 en remplacement de la M14 sera assortie de la conservation des durées d'amortissement antérieurement appliquées dans le cadre de l'instruction M14 tant pour le budget de la commune que pour celui du cinéma « Le Cratère ».

3 Le 10 mars 2022, le conseil municipal a adopté le projet de marché global et de maintenance des installations d'éclairage public associé à un programme de travaux d'amélioration avec un engagement sur les performances énergétiques rentrant dans le cadre d'un appel à projet du conseil régional. Pour les besoins d'instruction du dossier, celui-ci sera nommé « Appel A Projet Modernisation de l'Eclairage public ». Le montant des dépenses éligibles à une subvention de la

Région est de 659 450 € HT sur un total de 994 499 € HT. Les montants des subventions sollicitées sont de 150 000 € auprès de la Région et de 546 149,30 € auprès de l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local. Resterait à la charge de la commune : 298 349,70 €.

L'ambition est de mener ces travaux sur une période de 9 mois.

4 Le conseil a approuvé le bilan 2021 des acquisitions et cessions foncières réalisées par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) qui a acquis pour le compte de la commune, un terrain nu (40 m²) situé au 15/15bis de la rue Charles-de-Gaulle, une maison (55 m²) au 39 rue Poupinel et le corps de ferme (465 m²) sis 3 rue Charles-de-Gaulle.

5 Créé en 1962, Le SICTOM de Rambouillet s'est vu confié par 40 communes leur compétence pour l'élimination des déchets ménagers de leurs habitants. Aujourd'hui, le syndicat collecte les déchets de 90 409 habitants. Il a à son tour délégué le transfert,

le tri et la valorisation des déchets au SITREVA en 1993 ainsi que la gestion des déchèteries en 1999. Le rapport d'activités du SICTOM pour l'année 2021 a été approuvé par l'ensemble des élus.

6 Depuis sa réouverture en septembre et l'arrivée d'un nouveau directeur, le Club 11-17 a enregistré l'adhésion de plus d'une centaine de collégiens. Le nouveau programme d'animation a trouvé son public et la communication a été développée avec les familles.

Face à ce succès, il convient de modifier les horaires d'ouverture de la structure, qui dorénavant s'appellera Espace Jeunes. Ainsi durant les vacances scolaires, l'horaire du lundi au jeudi passe de 10h à 18h contre 14h-18h précédemment et reste de 14h à 21h30 le vendredi. Ces changements ont été actés dans le règlement intérieur de l'Espace Jeunes.

Retrouvez en page 23 la prochaine sortie proposée aux jeunes du 20 au 21 février 2023.

8 170 tonnes de déchets recyclables ont été collectés en 2021 par le SICTOM se répartissant ainsi par habitant :



JOURNAUX / MAGAZINES
24 kg/hab



ACIER / ALU
2 kg/hab



VERRE
37 kg/hab



CARTONS
10 kg/hab



BOUTEILLES / FLACONS
6 kg/hab



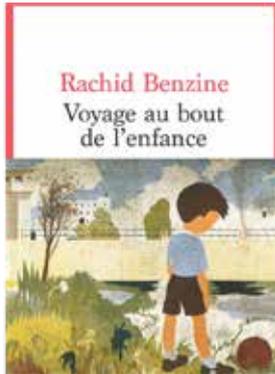
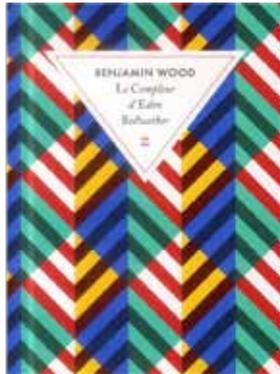
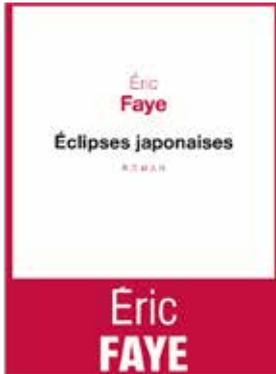
BRIQUES
1 kg/hab

Un goûter familial aux saveurs de contes venus d'ailleurs.

Samedi 26 novembre, Nyx et Nout, les deux conteuses de la compagnie « Chaque Instant » ont emmené les enfants à la recherche des contes oubliés, car venus de contrées bien lointaines, telles la Corée du Sud, le Tchad, le Canada et le Costa Rica. Tout ce petit monde s'était réuni à la salle des fêtes « Le Colombier » à l'occasion du goûter de Noël mis en scène par le CCAS. Finalement, chacun a pu se rendre compte que ces contes venus des antipodes n'avaient pas été oubliés, mais s'étaient quelque peu modifiés au fil du temps et du chemin qui les ont conduits jusqu'à nous pour devenir Le Petit Chaperon Rouge, Barbe Bleue, Hansel et Gretel et les 7 corbeaux. Un beau moment intergénérationnel clôturé autour d'un goûter et d'une photo souvenir avec Nyx et Nout.

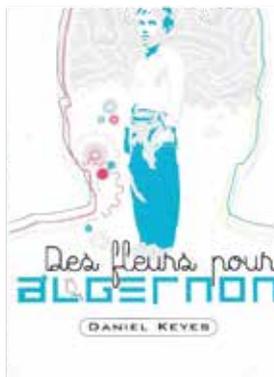
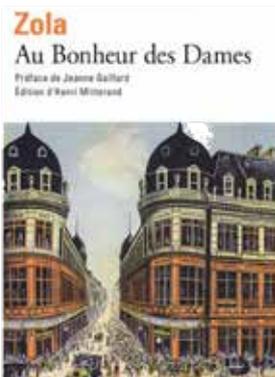
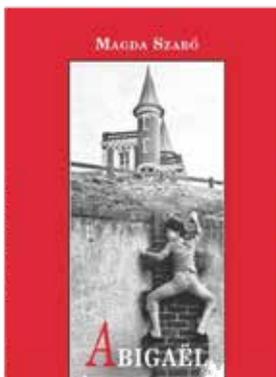
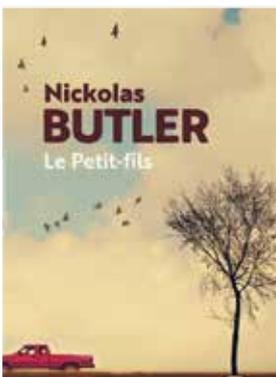


8 nouveaux titres pour le Prix du Roman 2023.



Tome 2.

Quel titre succédera à « La plus précieuse des marchandises », roman de Jean-Claude Grumberg sacré lors du Prix du Roman 2022 de Saint-Arnould ? Découvrez la sélection 2023, inscrivez-vous et faites votre choix !



Encouragées par le succès du premier prix du roman 2022, et pressées par les lecteurs curieux et impatients, les bibliothécaires de la médiathèque « Les yeux d'Elsa » ont dévoilé lors du Salon du Livre la liste des ouvrages de la deuxième édition du Prix du Roman de Saint-Arnould-en-Yvelines. Cette année encore, la sélection a été orchestrée pour tenter de vous surprendre, vous émouvoir, vous captiver... Pour participer à cette aventure tant littéraire qu'humaine, vous êtes invités à vous inscrire dès à présent auprès des bibliothécaires. Il vous faudra ensuite lire les huit romans avant la fin du mois de mai 2023 (les conditions d'emprunt sont

les mêmes que pour les autres documents mais ils ne pourront pas être prolongés).

Puis début juin, les lecteurs seront réunis pour échanger leurs impressions sur chaque livre, discuter ensemble de ceux qu'ils ont aimés ou pas. Chacun votera ensuite pour établir un classement de ses trois livres préférés.

Participer au prix du roman de Saint Arnould est un excellent moyen de faire de belles découvertes littéraires, de sortir de sa zone de confort de lecture, de partager un intérêt commun, de retrouver les lecteurs et lectrices de l'année précédente, d'en rencontrer de nouveaux et de se rapprocher des bibliothécaires.

Bref participer au prix du roman de Saint Arnould, c'est vivre une chouette aventure !

Mais aussi...

Mardi 10 janvier
Navette du réseau Cheminlis@nt.

Mercredi 11 janvier
10h30 : Créa'lecture avec Sylvie.

Samedi 14 janvier
10h30 : BB lecteurs.
14h30 : Créa'lecture avec Sylvie.

Mardi 17 janvier
9h15 et 10h30 : BB lecteurs.
18h30 : Dictée de Sylvie.

Mardi 24 janvier
Navette du réseau Cheminlis@nt.

Judi 26 janvier
10h : Cœur de médiathèque.

Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



La bibliothèque populaire sauvée du pilon.



Ouf !

C'est presque par hasard, qu'aujourd'hui, 145 ans après sa création il nous est encore possible de consulter les ouvrages de la bibliothèque populaire. Explications.



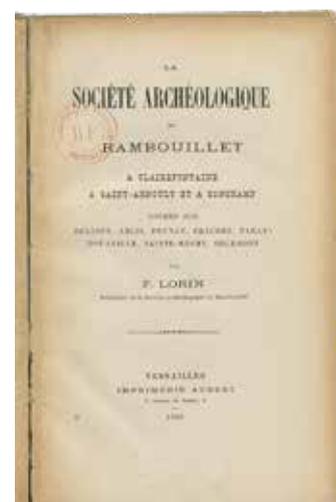
Avant-gardiste par rapport à bien des villes de la région, en 1877 le conseil municipal présidé par M. Joseph Rémond, docteur de son état, décidait de permettre l'accès aux livres à ses administrés en créant une bibliothèque populaire (voir Éclair n°174). Celle-ci était installée tout d'abord au rez-de-chaussée de la mairie, qui comptait également à l'époque deux salles de classe de l'école pour garçons, le logement de l'instituteur, le dortoir et une bibliothèque pédagogique en plus de l'unique bureau dédié aux affaires communales.

Au fil des décennies, le besoin de locaux se faisant sentir pour l'administration municipale, les ouvrages ont rejoint le premier étage et bien plus tard, les locaux actuels de la médiathèque. Mais entretemps, le monde de l'édition avait bien changé, et le livre bien précieux au XIX^e était devenu un bien de consommation

courant. La vocation première d'une médiathèque étant de satisfaire ses lecteurs en quête de nouveautés, il a été nécessaire en 2014 de faire de la place et donc de dépoussiérer les étagères et mettre au rebut les vieux ouvrages de la bibliothèque populaire.

C'est alors que la Société Historique, qui consacre tout un chapitre à la bibliothèque populaire dans son ouvrage intitulé « Le petit monde de Saint-Arnoult-en-Yvelines » sauve 300 ouvrages et inaugure en 2017 au Moulin Neuf, une nouvelle bibliothèque populaire, agrémentée d'ouvrages plus récents, mais aussi, bien rangées, 4 thèses universitaires sur Saint-Arnoult-en-Yvelines ainsi que les copies de différents cartulaires* notamment du Prieuré de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de l'abbaye de Clairefontaine...

Pour consulter la bibliothèque populaire, contacter la Société Historique à jean-claude.houssinot@wanadoo.fr



* Cartulaire : Recueil de chartes contenant la transcription des titres de propriété et privilèges temporels d'une église ou d'un monastère.

Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

L'entretien des extérieurs se poursuit contribuant à la fois à la qualité du cadre de vie, à la sécurité et à la sensibilisation des plus jeunes aux espaces verts. .

Financées par la commune et réparties par les membres du club de pétanque, 17 tonnes de gravier procurent une nouvelle surface de jeu aux boulistes.



La signalisation à proximité des écoles a été totalement renouvelée.



Le poste d'ENEDIS situé rue du Palais pour alimenter les logements du Champ des Pommiers a été aménagé afin qu'il s'insère parfaitement au paysage. Travaux financés par le bailleur I3F.



Des jardinières ont été plantées par les élèves de la maternelle du Jeu de Paume. Cette action a été conjointement menée par l'équipe pédagogique et les parents d'élèves. La mairie a fourni mobilier, terreau et plants.



Le changement des pivots des deux vantaux de la porte du cimetière permet de nouveau sa fermeture.



Le doute n'est plus permis. Les arceaux présents au bureau de poste et à la Maison Elsa Triolet-Aragon sont bien dédiés aux deux roues. La signalétique a été posée.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.

Question >

La mairie a été saisie par un Arnolphiens sur l'épandage de glyphosate sur des champs proches d'habitations. Quelles mesures ont été prises par la commune ?



Réponse : Toute réclamation liée à l'environnement nécessite une enquête menée par les autorités compétentes. La mairie ne dispose pas de cette compétence dans ce cas précis. La Chambre d'agriculture a été informée et mène cette enquête. D'autres autorités ont été contactées par le plaignant qui suit lui-même l'aboutissement de ses demandes.



Question >

Les ponts du parc de l'Aleu sont glissants. Qu'envisage la mairie pour assurer leur mise en sécurité ?

Réponse : La réhabilitation du parc de l'Aleu est en cours. La phase 2 pour 2023 prévoit la réfection de ses deux ponts. Devant l'urgence des faits signalés, nous allons dans l'immédiat mettre en place du grillage à poules sur les lames de circulation

de chacun d'eux, comme cela se fait en forêt pour éviter de glisser.



Question >

La commune envisage-t-elle d'éditer un cahier des charges afin d'éviter les nuisances visuelles et sonores générées par l'implantation de panneaux solaires et de climatiseurs ?

Réponse : L'installation de ces deux équipements est déjà réglementée. On ne peut rajouter

une loi sur une loi qui existe déjà. Tout est pris en compte lors du dépôt de dossier. Notre service d'urbanisme accompagne les administrés qui le souhaitent.



Question >

Je relève la présence de débris rue de la Boucauderie au niveau de l'abribus en allant vers Sonchamp et dans les escaliers en allant vers le skatepark. Serait-il possible d'installer une ou plusieurs poubelles dans les alentours pour éviter ces incivilités ?

Réponse : Les agents des services techniques ont procédé au ramassage des déchets. La pose de poubelles supplémentaires est à l'étude.



Question >

Le stade reste allumé toute la nuit.

Réponse : L'éclairage du stade sera prochainement relié à l'horloge de l'éclairage public lors de la prochaine tournée de vérification mensuelle de notre prestataire de maintenance, à savoir le premier vendredi de chaque mois.



Posez vos questions directement via le site internet de la commune à l'aide de votre smartphone...



... ou utilisez l'application Illiwap.

Majorité municipale

Une nouvelle année, une nouvelle saison, c'est déjà la saison 3, Épisode 1, nous vous souhaitons une belle et heureuse année à vous Arnolphiennes et Arnolphiens.

Un an pour constater, un an pour corriger les erreurs passées et pour se projeter, et c'est déjà l'année de la mise en place des projets... C'est bien plus rapide que tous les mandats connus à Saint-Arnoult-en-Yvelines depuis plus de 40 ans et ce malgré le Covid.

L'avenue Grivot : la déconstruction du site aura lieu en 2023. 20 ans de projet à l'arrêt, avancé en moins d'un an. Merci encore à tous les organismes qui nous ont aidés et soutenus.

La maison médicale : après avoir corrigé toutes les erreurs de ce projet, nous l'avons remis entre les mains du département, financer et initiateur de celui-ci. Il va enfin pouvoir démarrer en 2023. Dès que le Département nous fournira le planning, nous vous le communiquerons.

La loi SRU : mettre en place rapidement les éléments nécessaires pour sortir de la carence imposée par l'État, héritage de l'ancienne municipalité qui a été sanctionnée pour son immobilisme, et réduire l'amende qui impacte la commune.

L'OPAH-RU : finaliser l'étude pour l'Amélioration de l'Habitat du centre-ville et accompagner les propriétaires pour améliorer le quotidien de leurs locataires.

Le sport : concrétiser l'ensemble des études et aides déjà obtenues pour moderniser nos équipements (tous sports confondus), le gymnase, le tennis ou le football.

Et évidemment en parallèle continuer les projets Petites Villes de Demain, la porte de Chartres et d'autres encore...

Beaucoup de projets pour 2023, mais nous avons aussi quelques souhaits... en particulier que certains membres de l'opposition cessent de parler d'eux et un peu plus des souhaits des Arnolphiennes et Arnolphiens pour 2023. Depuis quelques mois, il nous semble n'entendre que des demandes personnelles venant de certains élus de l'opposition.

Nous aimerions travailler davantage en concertation plutôt que de se confronter ou de passer le temps des conseils municipaux à écouter des déclarations plus théâtrales qu'utiles. Cela serait certainement plus constructif... mais ce n'est hélas que notre souhait, celui de la majorité qui encore cette année espère pouvoir mieux réaliser les vôtres.

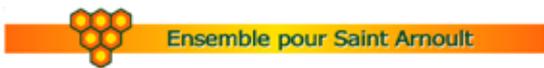
Pour le bien de la ville et de ses habitants.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé serait purement fortuite.



Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



L'équipe Ensemble pour Saint-Arnoult vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Concernant la commune, c'est le moment de planifier les projets et leur avancement pour l'année.

Or, depuis bientôt 3 ans, la majorité municipale a prouvé son incapacité à gérer des projets (maison médicale dont elle se désengage à bas-bruit, champ des pommiers laissé à l'abandon, gymnase reporté aux calendes grecques...), mais elle dépense l'argent communal dans des études préalables de projets flous et inadaptés (déménagement du centre technique, regroupement des écoles).

Nous devons leur remettre les pieds sur terre et avancer sur des projets concrets et utiles, liés à des initiatives locales.

Malgré leur refus d'en discuter en 2022, nous demanderons à nouveau, lors de la discussion budgétaire 2023, que 5% des budgets investissement et fonctionnement soit réservé à des initiatives arnolphiennes.

Écouteront-ils en 2023 les vœux des Arnolphiens, à défaut d'avoir mis en place les réunions de quartiers ?

Saint-Arnoult et Vous



Effets d'annonces, de concertation : de la poudre aux yeux !

Loin de son pilier principal de campagne, la réalité montre que cette majorité ne souhaite pas mettre en œuvre le virage démocratique tant promis.

2022 a été à nouveau une triste année pour la vitalité démocratique.

Au Conseil Municipal, des méthodes politiques archaïques empêchent tout débat démocratique, de consensus et d'avancées pour le St Arnoult de demain.

Après plus de 2 ans de mandat, l'unique réunion publique du 12 décembre dernier s'est traduite par un bien triste fiasco : les quelques personnes présentes sont reparties sans réponse précise à leurs questions, sans perspective concrète pour notre ville.

Après un long observatoire du Cabinet d'études sur l'état des logements privés de notre commune, aucune intervention du Maire sur sa vision d'avenir pour St Arnoult.

La majorité fait de sa Communication son cheval de bataille, la forme c'est bien, mais des dossiers maîtrisés c'est mieux, et pour quand ?

Tous nos vœux pour 2023.

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



En janvier, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis et dimanches ainsi qu'une randonnée douce les vendredis matin ou après-midi.

Contactez Gilles et consultez le site pour les précisions. Une randonnée surprise est programmée pour le jeudi 12 janvier.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet : www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



Dès le 1^{er} janvier

Je mets tous les emballages dans le bac de tri.



Samedi 7 janvier

9h à 11h : Permanence UFC Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie à l'Espace Culturel Victor Hugo.

14h à 16h30 : Après-midi jeux section enfants organisé par les Ludotiens. Accueil de loisirs 5-11 ans.

20h47 : Soirée jeux section adultes organisée par les Ludotiens. Accueil de loisirs 5-11 ans.

Lundi 9 janvier

9h à 16h : Atelier de patines sur bois organisé par le Club des Remparts, salle Paul Verlaine. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak 06 86 72 66 49.

Mardi 10 janvier

14h : Ciné-conférence ALTAÏR : Equateur. Cinéma Le Cratère.

14h : Assemblée générale des Amis de Saint-Arnoult. Informations : Jean-Claude Delhomme au 06 28 60 89 32. Le Colombier.

Vendredi 13 janvier

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo.

Samedi 14 janvier

14h : Galette des rois par les Amis de Saint-Arnoult avec une animation musicale. Informations : Jean-Claude Delhomme au 06 28 60 89 32. Le Colombier.

Dimanche 15 janvier

13h : Loto des Amis de Saint-Arnoult avec restauration et buvette. Renseignements : Christine Roussel 06 74 65 14 31. Le Colombier.

Jeudi 19 janvier

16h30 à 17h15 : « Nuit de la lecture » sur le thème fascinant de la peur pour les petits de 1 à 5 ans à la mini-crèche Trotte-Menu, suivie d'un atelier de sophrologie pour les aider à dompter leurs peurs.

20 et 21 janvier

Les membres de la petite crèche Trotte-Menu exposeront à la médiathèque « Les Yeux d'Elsa » des informations sur l'importance de la lecture chez les enfants ainsi que des informations sur la fascination des petits pour la peur. La médiathèque proposera durant l'événement une sélection d'ouvrages et autres médias sur la thématique de la peur.

Vendredi 20 janvier

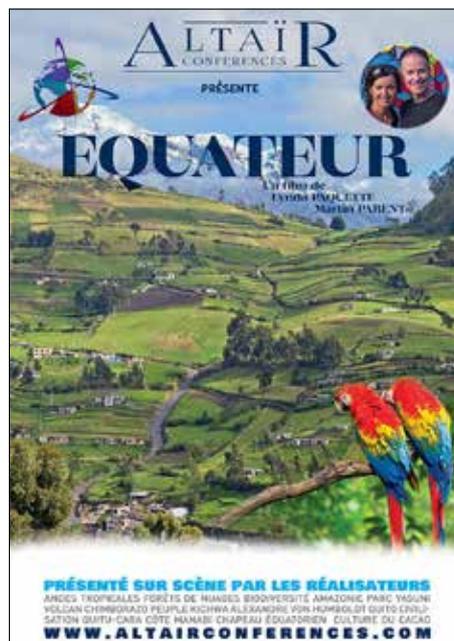
19h : Cérémonie des vœux du Maire à la population. Le Colombier.

20h47 : Soirée jeux section adultes organisée par les Ludotiens. Accueil de loisirs 5-11 ans.

Samedi 28 janvier

14h à 17h : Répare-café avec la ressourcerie. Salle Paul Verlaine, avenue Henri Grivot.

20h : Loto de la section tennis de table de l'USSA. Le Colombier.



Dimanche 29 janvier

Zumba Party au profit des Restos du Cœur par la section Gymfit de l'USSA. Le Colombier.

Lundi 30 janvier

9h à 16h : Atelier de patines sur bois organisé par le Club des Remparts, salle Paul Verlaine. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak : 06 86 72 66 49.

11 et 12 février

Stage de 4 demi-journées de 3 heures de Tai Chi Chuan et de Qi Gong dirigé par Aurélie Valance, professeure diplômée.

Samedi 11 février : ouvert à tous niveaux et débutants complets

Dimanche 12 février : ouvert à tous niveaux sauf débutants complets
Stage complet : 90 € - 1 journée : 50 €
½ journée 25 €

Renseignements : Aurélie Valance : 06 14 28 21 54
Patrice Souchard : 06 98 84 42 80

Mail : aataichuan@gmail.com

INVITATION

Vœux du maire à la population

Vendredi 20 janvier 2023 - 19h - Colombier

Madame Joëlle JÉGAT,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines,
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,
**vous souhaitez à vous et à vos proches
une belle année 2023.**



Les sorties de l'Espace Jeunes



14 octobre - Escape Game



27 octobre - Parc Astérix



25 novembre - Murder party

À venir...

20 et 21 février 2023

Séjour au Futuroscope de Poitiers



Tarif : 95 €
2 jours - 1 nuit
(pension complète)
Inscription au
Tél. : 06 80 40 03 26

État Civil

Nos nouveau-nés

MARTINS Ewen, le 12/06/2022



DEMAILLE Enaël, le 10/11/2022



DA CUNHA Ambre, le 20/11/2022

CUSTODIO Fabio, le 11/11/2022

Ils nous ont quittés

ALLANO Annette, le 26/11/2022

ROUILLARD Bernadette, le 01/12/2022

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

**S'ADRESSER
À L'ACCUEIL
DE LA MAIRIE**

SAINT-ARNOULT en Yvelines **LOTO** **SAINT-ARNOULT**

SAINT-ARNOULT (78)
SAMEDI 28 JANVIER 2023 - 20H
PLUS DE 3500€ DE LOTS
GROS LOTS : BON D'ACHAT 800€, PC PORTABLE...

1 carton 4[€], 3 cartons 10[€], 5 cartons 16[€], 6 cartons 18[€], 12 cartons 32[€]
BINGO : Bon d'achat de 100[€] / 1 ticket Bingo : 2[€], les 7 : 10[€]

SALLE DU COLOMBIER - PLACE JEAN MOULIN
GRAND PARKING - ACCÈS HANDICAPÉS

DÉBUT DES PARTIES À 20 HEURES
BUVETTE ET RESTAURATION DÈS L'OUVERTURE DES PORTES À 18H00

PAS DE RÉSERVATION

Organisé par l'Union Sportive de Saint-Arnoult - Section Tennis de Table
Ne pas jeter sur la voie publique

U express Saint-Arnoult en Yvelines **SAINT-ARNOULT**

24^{ème}

depuis 1999

FESTIVAL à toute heure

Pop-Rock-Blues - **Jazz** - Musiques du monde-Chanson française

Vendredi, samedi et dimanche
du 17 mars

au 15 avril 2023

ANA POPOVIC
CHAMPIAN FULTON
MOLLY JOHNSON
NATALIE DESSAY & PIERRE BOUSAGUET
LEMBE LOKK
LAMUZGUEULE
A. CECCARELLI/J.P COMO/W. RICCI
SWING VANDALS
GAËLLE BUSWEL
BROOKLYN FUNK ESSENTIALS
INA FORSMAN
COBI
LANA GRAY



St-Arnould-en-Y.
Bonnelles/Bullion
Les Molières
Gif-sur-Yvette
Le-Mesnil St-Denis
St-Rémy-lès-Ch.
Lévis Saint-Nom
Rocheport-en-Y

Infos/billetterie

www.jazzatouteheure.com